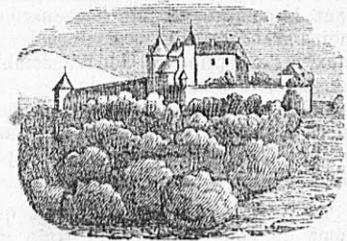




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 8 50  
 » 6 mois, » 2 —  
 Pour l'Étranger le port en sus,  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 10 cent.  
 On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

Prix des annonces et réclames :  
 Annonces : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.  
 Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 1<sup>er</sup> juin 1888.

## Nouvelles suisses.

**Conseil fédéral.** — Un message a été adopté par le Conseil fédéral concernant la ratification de la convention conclue avec le Saint-Siège, en date du 16 mars 1888, pour régler définitivement la situation religieuse des paroisses du canton du Tessin.

**Touristes.** — Stuart-Mill prétend que l'Angleterre est le pays des originaux, car ils sont les masses. L'originalité, selon lui, c'est le sel de la terre. Il faut reconnaître que, comme sel, l'originalité suivante n'a pas sa pareille. M. Sch. . . a quitté Londres pour faire un séjour en Suisse, il est poitrinaire, son médecin lui a recommandé de prendre quatre fois par jour du lait de la même vache. Le malade a suivi ponctuellement les recommandations de son médecin, puis, quand la cure en Suisse fut terminée et pour ne pas interrompre le régime, il a acheté dans les Alpes une bonne vache laitière, loué les services d'une bergère et fait l'acquisition d'une provision d'herbages. C'est avec cette suite pittoresque que M. Sch. . . est débarqué du chemin de fer à Suhl, en Thuringe. Il avait déjà dépensé 1400 marks en frais de transport depuis la frontière suisse.

**Zurich.** — Le général Booth, flanqué de son adjutant, le colonel Clibborn, a présidé, la semaine dernière, une grande assemblée salutiste, à Zurich. Ainsi qu'à Gressy près d'Yverdon, la réunion avait été convoquée dans le but de remplir la caisse de l'armée. Des billets d'entrée au prix d'un franc étaient vendus à la porte. A l'intérieur, du haut d'une sorte de tremplin, le général engageait l'assistance à faire bon accueil aux quêteurs : « Il nous faut beaucoup, beaucoup d'argent pour sauver les âmes! Puis, l'armée coûte fort cher à entretenir : elle se compose actuellement de 6000 officiers et de 350,000 soldats divisés en 3200 corps. » L'orateur-médiant a naïvement reconnu que les travestissements et les simagrées de l'armée n'étaient que des moyens propres à attirer la proie : « Le poisson ne mord pas à l'hameçon vide ; aussi, pour attraper le poisson, avons-nous été obligés de lui tendre un appât. » Il a ajouté : « Les poissons suisses sont ceux qu'il est le plus difficile de prendre. »

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 7

## LE CHASSEUR D'ISARDS

PAR  
ÉDOUARD DIDIER

Cela ne m'allait pas trop de laisser Yves livré à lui-même en un pareil moment. Il avait, en me disant ces mots significatifs : *Je sais ce qu'il me reste à faire*, jeté un sombre regard sur un ciseau tout frais émoulu qui reposait sur l'établi en face de lui, et je craignais qu'il n'attentât à sa propre vie. La même pensée était venue à Momas qui m'avait dit tout bas, en me poussant le coude :  
 — Ce gars-là médite un mauvais coup.  
 Cependant il fallait partir sous peine d'inspirer des soupçons à Yves et peut-être d'exciter sa colère. Je me décidai enfin à le faire, mais en passant dans le corps de garde j'eus une inspiration. Je m'approchai de l'adjutant et je lui dis ces propres paroles qui ont été d'un trop grand poids dans le procès qui a suivi, pour que je ne les aie pas retenues exactement :  
 — Surveillez bien le condamné Yves, car il est désespéré,

— Le colonel-divisionnaire Vœgeli-Bodmer, commissaire général suisse à l'Exposition universelle de 1889, s'est très grièvement blessé dans un accident de cheval lundi sur le Zurichberg. Il a été trouvé par un laitier et transporté sur le char de celui-ci, et amené à l'hôpital.

**Berne.** — Un empoisonnement par de la viande avariée s'est produit à Melchnau. Quatre enfants, qui avaient mangé de cette viande, ont dû être transportés à Langnau ; l'un d'eux est mort.

M. Lommel, ingénieur, a fait samedi soir, au Casino de Berne, une conférence sur la nouvelle gare projetée dans la ville fédérale. Il a montré que les locaux actuels sont dangereux, incommodes et insuffisants, ce à quoi souscrira quiconque a passé à Berne.

On constate que la consommation du schnaps a notablement diminué dans l'Emmenthal et dans la Haute-Argovie depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'alcool.

**Lucerne.** — La cour criminelle de Lucerne vient de condamner à 10 ans de prison le baron de Hartung, mécanicien, et à 8 ans sa sœur pour fabrication et émission de faux écus italiens. Lui a 20 ans, sa sœur 19 ; ils sont d'Altona.

**Soleure.** — Mgr. Fiala, évêque du diocèse de Bâle est décédé.

Mgr. Fiala succéda à M. Lachat, lorsque celui-ci fut transféré au Tessin comme vicaire apostolique, à teneur de la convention conclue entre le Conseil fédéral et le Vatican.

La nomination de Mgr. Fiala mit fin au conflit ecclésiastique. Elle fut accueillie dans tout le diocèse, sauf par les partis extrêmes, avec une vive satisfaction. Prêtre d'une grande modération, historien érudit et clairvoyant, esprit libéral, Mgr. Fiala paraissait l'homme de la nouvelle situation. Le peu d'années qu'il a passées à la tête du diocèse de Bâle n'a pas changé l'opinion qu'on s'était faite sur son compte. La paix a régné et l'ère des conflits envenimés a paru close.

Par son testament, il lègue sa bibliothèque et ses collections artistiques à la bibliothèque des professeurs, à celle de la ville, et à la société des Beaux-Arts.

Tous les journaux, sans distinction d'opinion, parlent avec éloges du prélat défunt, louent sa modération, sa tolérance, son patriotisme et sa vaste érudition. Son remplacement sera difficile. On trouvera

et je crains qu'il ne commette quelque attentat sur sa personne.

— C'est bien, j'y veillerai, me dit l'adjutant.  
 En ce moment, un grand bruit se fit entendre dans l'escalier du baigneur qui retentissait sous le bruit des chaînes. Les forçats entraient en masse. Une voix forte, celle du commissaire du baigneur, se fit entendre sur le palier du premier étage :

— Tout le monde dans les salles ! Le baigneur est consigné jusqu'à nouvel ordre.  
 Que s'était-il donc passé ? Voici ce que nous apprimes presque aussitôt.

Parmi les gardes, il y avait un caporal qui était particulièrement excité à cause de la dureté qu'il montrait en toute circonstance. Ainsi, l'avant-veille, il avait forcé son escouade à travailler sous une pluie battante, dans un endroit complètement découvert, au lieu de lui permettre de s'abriter derrière la carène d'un navire en construction, comme cela se fait d'ordinaire quand le temps est trop mauvais. Le caporal avait-il été condamné par un tribunal occulte de galériens, ou bien quelque vengeance particulière s'était-elle chargée de l'exécuter ? Voilà ce que personne ne savait, ou du moins ne disait, mais le caporal ayant disparu depuis le matin, et n'ayant été trouvé dans aucun cabaret de la ville, on l'avait cherché dans le port même, et on avait fini par trouver son cadavre dans une vieille guérite derrière la corderie, à deux pas du baigneur. Chose horrible ! le corps du malheureux garde était cloué dans la guérite avec une de ces broches de fer d'un mètre de long, qui servait à la construction du navire. Une grande émotion régnait dans le baigneur quand nous le

peu aisément d'homme aussi qualifié pour sa lourde tâche et répondant aussi bien à sa mission de pacification et d'apaisement.

Le correspondant bernois du *Journal de Genève* croit que M. Hornstein, doyen de Porrentruy, sera le successeur de Mgr. Fiala à l'évêché de Bâle. Ce prêtre, dit-il, serait *persona grata* et jouit dans le Jura et auprès des autorités fédérales d'une grande considération.

Le Grand Conseil soleurois a terminé une session assez mouvementée. Avant de se séparer, il a nommé procureur-général M. Fürholz, un avocat radical. M. Jérusalem, candidat de l'opposition, est resté en minorité d'une voix. M. l'avocat Mistely, candidat anti-gouvernemental, a été en revanche élu juge au tribunal suprême. Il remplacera M. de Gluz-Blotzheim, démissionnaire.

L'Eglise « catholique-chrétienne » existe encore. La preuve, c'est qu'elle a tenu un « synode » à Olten. L'« évêque » Herzog a officié dans l'Eglise paroissiale, puis on a siégé dans la salle des concerts. 33 « ecclésiastiques » et 72 laïques étaient présents. On a affirmé sans rire que la secte était en progrès.

Le Grand Conseil de Soleure vient d'adopter un décret réduisant à six le nombre des jours de danses publiques. En outre, toutes les bénédiction sont centralisées en une seule, qui aura lieu à la fois dans tout le canton le dernier dimanche d'août. Jusqu'à présent, chaque village à peu près avait son jour de bénédiction spécial, et le pays allait ainsi de bénédiction en bénédiction depuis le mois de juin au mois d'octobre.

**Bâle.** — Le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat, pour étude et rapport, une pétition demandant l'introduction de la crémation des cadavres. Cette décision a été prise par 57 voix contre 25, lesquelles ont voté, sur la proposition de M. le professeur Heussler, l'ordre du jour pur et simple.

**St-Gall.** — L'élection au Conseil national en remplacement de M. Muller, de Wyl, a eu lieu dimanche. Est élu M. Staub, conservateur catholique, par 7500 voix. Le candidat radical, M. le colonel Berlinger, a obtenu 6200 voix.

Le Grand Conseil st-gallois, nouvellement élu, a confirmé tous les membres sortants du Conseil d'Etat, MM. Zollikofer, Curti, Keel, Pfändler, Fehr, Segmüller et Thoma.

Le Conseil d'Etat st-gallois représente les différentes tendances qui se font jour dans le pays. Ce

quittâmes. Les grilles de l'arsenal furent fermées, et défense expresse fut faite à tout étranger d'y pénétrer.

Momas, cependant, m'avait quitté pour se rendre sur les chantiers. Quand il rentra le soir, j'étais dans la salle commune de l'auberge. Il me fit signe de le suivre dans une petite chambre qu'il s'était réservée pour l'usage de sa famille, sur les derrières de la maison.

— Qu'y a-t-il donc ? demandai-je à Momas qui prenait des airs mystérieux en fermant la porte à double tour.  
 — Il paraît, dit-il en s'approchant très près de moi pour me parler à l'oreille, il paraît que c'est Yves qui a fait le coup.

— Quel coup ?  
 — L'assassinat du caporal des gardes.  
 Je fis un bond sur ma chaise.  
 — Impossible, dis-je aussitôt, nous étions avec lui quand la chose est arrivée.  
 — Non pas, il paraît que le garde avait disparu depuis le matin.

— En tout cas, Yves n'a pas quitté la chambre dans la journée.  
 — Il paraît cependant qu'il a avoué. Il est au cachot, et son procès va s'instruire.

— Oh ! mais j'espère bien que j'y serai entendu et que je démontrerai l'innocence de mon malheureux camarade.

— Prends garde, me dit prudemment Momas, de te mêler de ce qui ne te regarde pas.  
 — Comment ! si j'ai la preuve qu'un homme qui a été mon ami est accusé injustement, je ne ferai pas tous mes efforts pour produire cette preuve.

— Tuiles d'emboîtement, dimension que celles d'Altkirch, à 110 fr. le mille. Adresser en gare Bulle FABRIQUE DE ZOLLIKOFEN QUALITÉ GARANTIE. Indiscutables à signaler : Élévité et ayant 30 % moins de poids.

— représentant pour la Gruyère : F. Weber, camionneur, à Bulle. F. PILLOUD, à Fribourg.

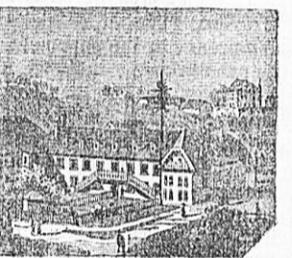
— pour aux meubles mats et tachés d'un blanc primitif, qu'on fasse un essai sur le terrain.

DE COPAL POUR MEUBLES sera surprenant. mode d'emploi : 80 cent. pour le district à l'imprimerie, à Bulle. [229]

— obtenir gratis et franco, par la J. Wirz, à Grueningen, la brochure.

— es hernies et leur guérison, un conseiller expérimenté. [36]

— NS DE BONNENBURG (Suisse) Ouvert 15 Mai



— vice divin à la chapelle. BUREAU A LA GARE DE GUIN (170 chambres), dont les eaux sont si grandes et ancienne réputation, est si irréprochable où le trop de luxe et de détails sont compensés par des avantages d'ordre et sympathique, des soins attentifs pour les malades qui s'y trouvent dans leurs familles ; table abondante et de cave des mieux fournies, un grand vitrail et autres poisons ; climat doux et agréable et pittoresque ; promenade à pied et en voiture ; tout est prévu pour le maintien et le retour de la santé et bienfaisant.

— ble d'hôte, 1 fr. 50 PAR JOUR (Chambre, 2e, 3e, 50) et pension. Pour les cures de moins de 15 jours. Prix : Docteur M. FAVRE [36]

— des Bains de Montbarry. Dimanche 27 mai : Bonne musique et danse. Cordiale. [272] I. SEYDOUX.

— Attention ! A l'occasion de la Bénédiction de Montbarry, dimanche 27 mai, les voitures seront organisées depuis le Cheval-Blanc aux Bains de Montbarry, aux prix suivants : Double course, 1 fr. — Simple course, — 60 cent. Muller, voiturier, au Cheval-Blanc, à Bulle.

— chon de Marsens. Dimanche 3 juin : Bonne musique et danse. Mais sont cordialement invités. [308]

— bon scieur courant juin chez M. BATY, maître, en face le Tirage, Bulle. [291]

— Ivrognerie. Traitement soit avec consentement du malade. Moitié des frais de guérison. Attestations, prospectus gratuits. Adresser : A l'Etat pour la guérison de l'ivrognerie, à [35]

— Imprimerie Emile Lenz.

n'est pas un de ces régimes de parti et de coterie, dont le nombre se fait heureusement chaque jour moins grand en Suisse et dont les cantons occidentaux, à l'exception de Genève, semblent vouloir seuls conserver le triste monopole.

Le Grand Conseil st-gallois, appelé à donner un successeur à M. Hoffmann, chancelier démissionnaire, a élu M. Othmar Muller, qui appartient au parti conservateur catholique.

**Tessin.** — On signale le fait qu'au transbordement de colis postaux du train du Gothard, on a découvert une belle vipère de 50 cm. de long. Peu après, on en trouvait une seconde dans le fourgon postal. Les colis venaient d'Italie.

**Vaud.** — La série des incendies paraît vouloir prendre des proportions inquiétantes.

Samedi, un bâtiment situé rière Longirod a été complètement détruit, et lundi matin, à 3 heures, à Yens, deux bâtiments sont devenus la proie des flammes.

— Dimanche matin, vers 8 1/2 h., un incendie a éclaté à Béthusy, dans la maison de M. Fluckiger, charron. Malgré la promptitude des secours, le bâtiment n'a pu être préservé et a été presque complètement détruit; une grande partie du mobilier a été sauvée. Deux enfants ayant reçu des blessures plus ou moins graves et un ouvrier qui s'est cassé une jambe ont été transportés à l'hôpital.

Les dégâts matériels sont assez considérables.

— Dimanche dernier on voyait une grande quantité de poissons péris descendant la Broie depuis St-Aubin ou Villars. Des mauvais gueux avaient empoisonné la rivière dans l'intérêt de leur pêche. Ce n'est vraiment pas la peine de consacrer tant d'efforts au repeuplement des eaux pour ne servir que la cause d'odieuses gredines dont la place à l'érou est depuis longtemps préparée.

— La ville de Morges est en liesse ces jours-ci. La fête cantonale de chant commence, en effet, le 2 juin pour finir le lundi 4.

— Un détenu du chantier de Rossinières avait obtenu la permission de descendre près de la Sarine pour y couper des manches de *massettes*. Les surveillants ne le voyant pas revenir, se mirent à sa recherche. La terre détrempe par une pluie récente permit de suivre ses pas jusqu'au bord de la rivière. Dès lors plus aucune nouvelle: le malheureux n'a été revu ni mort ni vivant. L'on est probablement en présence d'un suicide, le disparu ayant déjà, à diverses reprises et tout récemment, menacé de mettre fin à ses jours.

La configuration des lieux permet difficilement de croire à une évasion. Si M. a été entraîné par la rivière, il est possible que son cadavre ne soit pas retrouvé de sitôt, à cause du flottage de billons. Les recherches poursuivies jusqu'au ratelier de Montbovon n'ont rien fait découvrir.

— La Société pour le développement de Lausanne s'occupe de l'organisation d'une *exposition lausannoise des arts appliqués à l'industrie*, qui aura lieu en automne. Dès aujourd'hui, elle s'adresse aux architectes, sculpteurs, peintres sur étoffes, ivoire, porcelaine, faïence, etc., peintres-décorateurs, lithographes, fabricants de poterie, graveurs, serruriers, relieurs, brodeurs, etc., en priant les personnes qui voudraient y prendre part de s'adresser, par écrit, au bureau de la Société, à l'Athénée. Il leur sera envoyé le règlement et les conditions de l'exposition, ainsi qu'un formulaire de demande de participation. Passé le 30 juin, les demandes ne seront plus reçues.

— Quelle preuve ?

— Tu le sais mieux que moi. Les forçats ne vont sur les chantiers que tous les deux jours. Avons-nous vu Yves dans la salle N° 6 ?

— Oui.

— Eh bien, il n'a donc pas pu paraître dans le port aujourd'hui, et y commettre le crime dont on l'accuse.

— C'est vrai, dit Momas. *Dieu vivan!* ajouta-t-il en frappant sur la table, je me joins à toi. Nous déposerons tous les deux.

— Tu es un vrai Béarnais ! m'écriai-je en sautant au cou de Momas.

En ce moment, on frappa à la porte. Momas alla ouvrir et devint blême en apercevant, dans l'entrebâillement de la porte, un garde-chiourme qui lui remit deux plis cachetés. L'un était pour moi, l'autre pour Momas.

— Nous déposerons peut-être plus que nous ne voudrions, me dit Momas après avoir ouvert le sien.

Les deux lettres étaient un ordre de nous rendre le lendemain à l'arsenal, dans le cabinet du juge-commissaire instructeur.

— Eh bien, dis-je à Momas, tant mieux, on vient au devant de nos désirs.

Momas secoua la tête et me dit :

— Sois prudent, *Pitchoune*.

Je compris que Momas reculait et que je devais compter sur moi seul pour défendre mon pauvre ami.

— Eh bien, me dis-je en me raffermissant de mon mieux, je montrerai à ces messieurs que les montagnards n'ont pas froid aux yeux.

(A suivre.)

Cette exposition réunissant les produits si variés de l'industrie artistique lausannoise est destinée à la mieux faire connaître, même des Lausannois, auxquels cette intéressante collection réserve de nombreuses surprises.

— Le *Genevois* parlant des prochaines élections judiciaires auxquelles doit procéder le Grand Conseil, écrit : « Nous espérons que la majorité se pénétrera de ses responsabilités, et qu'elle écartera à la fois la camaraderie et le parti-pris. Qu'elle s'inspire de l'intérêt de la bonne justice, qu'elle ne s'arrête pas à la couleur politique des candidats pour les nommer ni pour les éconduire, qu'elle opère les changements réclamés par l'opinion, tous ces changements, pas d'autres, et l'approbation de la population ne lui fera pas défaut. » Il faut applaudir sans réserve à ce langage, surtout s'il est sincère et si les excellentes intentions qu'il manifeste sont suivies d'exécution. Le *Genevois* fait là une critique sanglante des pratiques de nos têtes-à-fronter fribourgeois.

**Neuchâtel.** — On met sous nos yeux, dit le *National*, une montre absolument nouvelle que son auteur désigne sous le nom de *memento*. Ce mot signifie : souviens-toi. Le mécanisme du *memento* consiste à faire apparaître à temps voulu, dans une ouverture pratiquée dans le cadran de la montre, soit une inscription, soit un emblème, qui doit nous rappeler un fait dont nous devons nous souvenir ce jour-là : elle remplace avantageusement le nœud du mouchoir de poche. Cette ingénieuse invention est due à un de nos bons horlogers, M. Amédée Gigon, à la Chaux-de-Fonds.

**Genève.** — Dans la nuit de mercredi à jeudi, M. L., marchand de fromages, à Carouge, entendant du bruit dans son magasin, y descendit en toute hâte et y trouva un individu qu'il ne put reconnaître dans l'obscurité. Le malfaiteur surpris s'échappa dans l'allée et de là dans la rue, après s'être débarrassé de M. L., qui essayait de le retenir, en lui portant deux coups de couteau ou de quelque autre instrument tranchant; ces coups sont heureusement sans gravité. Un voisin qui était accouru prêter main-forte à M. L., a reçu aussi un coup léger au bras gauche. On a retrouvé dans l'allée des fausses clefs, ainsi qu'un chapeau et une pantoufle.

### Nouvelles étrangères.

**France.** — Une catastrophe épouvantable a eu lieu au soir du 24 mai, à Pantin. Une explosion a détruit la fabrique de feux d'artifice Virion & Cie. Onze morts et vingt-deux blessés ont été retirés jusqu'à présent des décombres.

— A la suite des mesures appliquées aux voyageurs français en Alsace-Lorraine, M. Clémenceau a demandé au gouvernement de négocier avec la compagnie de l'Est, afin de faire passer par Delle et l'Arberg le train express passant actuellement par Mulhouse.

Si c'est nécessaire, M. Clémenceau portera la question à la tribune.

**Allemagne.** — Sous le titre de *une imprimerie clandestine*, les journaux allemands nous apprennent qu'on vient de découvrir à Berlin une imprimerie montée par les socialistes. Elle imprimait et répandait à profusion des brochures séditieuses où l'on attaquait surtout le prince impérial Guillaume. Pour mettre la police en erreur, on indiquait comme lieu d'impression la ville de *Hottingen-Zurich*. Après cela, messieurs les Allemands, venez vous plaindre de nous. Cherchez un peu mieux chez vous, puis vous viendrez fouiller chez nous au moyen de vos espions.

— Le prince Henri de Prusse, second fils de l'empereur Frédéric, vient de se marier avec la princesse Irène de Hesse. L'empereur et l'impératrice assistaient à la cérémonie.

— Le village bavarois d'Illingen, près de Wurzburg, a été détruit par un incendie. Environ 60 maisons ont été réduites en cendres.

**Belgique.** — Les libéraux belges viennent de remporter une belle victoire à Charleroi dans l'élection d'un député. M. Giroul, leur candidat, a obtenu plus de sept cents voix de majorité. Depuis longtemps, ils n'avaient pas remporté un succès pareil, car on se souvient que le conservatisme clérical le plus pur règne en Belgique depuis quelques années.

**Russie.** — Le czar a approuvé le projet de la construction d'un chemin de fer transcontinental asiatique qui doit, par la voie de la Sibérie, relier Saint-Petersbourg à Pékin. Des comités exécutifs de ce plan se sont déjà formés à Moscou, Saint-Petersbourg et ailleurs. Le gouvernement céderait le terrain gratuitement pour la construction du chemin de fer dans toute l'étendue de la Sibérie.

— Le gouvernement russe procède à l'expulsion des Allemands des provinces de la frontière. Beaucoup de fermiers résidant dans la Pologne russe ont reçu l'ordre de quitter le pays avant six semaines. Les autorités russes refusent maintenant toute demande de naturalisation. Beaucoup de familles allemandes, établies en Russie depuis plus d'un demi-siècle, sont expulsées et complètement ruinées par cet exode obligatoire.

**Angleterre.** — Le *Daily-News* publie une dépêche de Rome constatant l'impression profonde produite au Vatican par les manifestations irlandaises contre le bref pontifical. Le Vatican ne s'attendait pas à une opposition pareille.

**Amérique.** — Les inondations causées par la crue du Mississipi et la rupture des digues en amont et en aval de Quincy (Illinois) n'ont, de mémoire d'homme, été égalées qu'une seule fois.

Les eaux continuent de monter. Les ravages sont déjà incalculables : 200,000 acres de terres cultivées sont submergées. C'est à grand-peine que les habitants ont pu se mettre en sûreté, mais ils restent réduits à l'indigence. La récolte est perdue; beaucoup de bétail a été noyé. Entre Quincy et Hannibal le pays ne présente qu'une vaste scène de désolation. Des comités de secours viennent de s'organiser. La circulation des trains est interrompue; ils ne peuvent plus entrer dans Quincy.

**Chine.** — Les Chinois ont un singulier moyen d'empêcher les banquiers de faire faillite. Lorsque une banque chinoise vient à manquer, tous les employés, tous les membres de l'administration de cette banque ont la tête tranchée et jetée dans un coin, avec les registres de la maison. Il y a cinq cents ans qu'il n'y a pas eu une seule banque suspendant ses paiements en Chine.

### CANTON DE FRIBOURG

MM. Robadey et Biemann ont interpellé la direction de la guerre sur le faible effectif des bataillons fribourgeois. Fribourg a fourni à la Suisse moins de troupes que l'arrondissement nord du canton de Vaud avec une population bien plus faible (70,000 contre 115,000).

M. Aebi, directeur militaire, et M. le colonel Reynold ont répondu que le mal vient du recrutement, l'autorité cantonale n'y peut rien. Ce sont les médecins fédéraux qui font les exemptions, et à Fribourg elles sont très nombreuses. Cela tient à une foule de causes, à une hygiène mauvaise, à une éducation fautive, à des travaux prématurés, etc. Les observations de MM. Robadey et Biemann ont été renvoyées au Conseil d'Etat, avec invitation de rechercher les causes et le remède à l'état regrettable dans lequel se trouve le canton. Il est singulier, en effet, a dit un député, que le canton de Fribourg qui a un % extraordinairement fort de population masculine majeure quand il s'agit d'élections fédérales se trouve avoir un % dérisoire lorsqu'il faut donner des soldats à la Confédération.

Depuis quelques jours, M. Mathieu Repond, travaillant dans sa propriété du They, au-dessus de Villarvolard, recevait la visite fort régulière d'un animal qu'il prit pour un cerf. Il s'agirait plutôt d'un chamois mâle. Cet animal s'approchait chaque jour plus près du travailleur, quand, mardi 23 mai, il prit fantaisie à ce dernier de chasser son importun visiteur. Il s'arma d'un bâton et va droit à l'animal. Celui-ci se dresse contre son agresseur qui veut frapper, mais manque son coup; au même moment, l'animal se rue sur M. Repond, qui peut le saisir par les cornes. Une véritable lutte s'engage corps à corps, lutte dans laquelle l'homme a mille peines de l'emporter. A la fin, les deux lutteurs à bout de forces se lâchent; l'animal s'enfuit à toute vitesse et M. Repond en est quitte avec une forte blessure à la jambe et des habits à peu près en lambeaux.

Le 28 mai, un violent orage s'est déchaîné sur le district du Lac. A Cormondes, la foudre a mis le feu au clocher de la chapelle; mais de rapides secours ont empêché un incendie. A Sugiez (Bas-Vully), une jeune femme, Rosette Guillod, cherchait à gagner sa demeure avec un petit enfant de cinq ans, lorsqu'elle fut atteinte par la foudre et tuée sur le coup. Le pauvre petit enfant, blessé à une jambe, s'est traîné en criant vers les maisons les plus rapprochées du lieu de l'accident. Plusieurs personnes sont accourues aux cris désespérés de l'enfant et n'ont pu malheureusement que constater la mort de la mère. Ce coup de foudre apporta la désolation à un mari et à cinq enfants en bas âge. On craint que le pauvre enfant,

témoin de  
suites de sa

Favorisé  
de Morat a  
elle avait  
en partie d  
eu lieu à 2  
fait enten  
invitées.

1<sup>re</sup> caté  
de Fribour  
allemand d  
2<sup>me</sup> caté  
mont. Cho  
mes de Ch  
Union des  
Ces Socie  
cution ind

Lundi s  
ciers de l'  
fait leur e  
trente-cin

On ann  
des domai  
tenant à l  
core dans  
tion d'un  
quelques  
fauché tan

Dimanc  
un indivi  
teau un a  
tait pris d

Bulle  
et de la C  
Fête-Dieu  
voyé à di

Nous p  
rendu fin  
pour l'em

Si la s  
lantes, n  
dit comit  
sources a  
promena  
année à  
les chass  
s'aventur  
d'épines,  
sous vos  
livrance  
jour, dan  
sangliers  
forêt leu  
d'un com  
fet d'em  
la forêt

Les no  
à aller j  
leyres on  
nagement  
des pron  
conforta  
l'extirpa  
et la cir  
construc  
et aqued  
droits b  
et notam  
reliant l  
d'une ce  
bles, le  
la Pépin  
tés, la p

Ces t  
qui a dé  
vait dis  
tion qu  
de Bulle  
de sous  
maine p  
manière  
déficit d  
mité de  
bellisse

témoin de ce terrible accident, n'ait à souffrir des suites de sa blessure.

Favorisée par un temps splendide, la fête de chant de Morat a obtenu dimanche une réussite complète; elle avait attiré une foule de curieux; la ville était en partie décorée. Voici le résultat du concert qui a eu lieu à 2 heures, à l'église réformée, et où se sont fait entendre 13 sociétés concourantes et 4 sociétés invitées.

1<sup>re</sup> catégorie, couronne de laurier: Société de chant de Fribourg. Chœur mixte de Morat. Chœur mixte allemand de Fribourg.

2<sup>me</sup> catégorie, couronne de chêne: Chorale de Romont. Chœur d'hommes de Montilier. Chœur de femmes de Châtres. Chœur d'hommes du Grütli de Morat. Union des Ateliers de Fribourg.

Ces Sociétés se trouvent placées par ordre d'exécution indiqué dans le programme.

Lundi soir, par une violente pluie d'orage, les officiers de l'école centrale des lieutenants-colonels ont fait leur entrée à Fribourg. Ils étaient au nombre de trente-cinq. Ils seraient licenciés à Berne.

On annonce la mort de M. Martin Fischer, fermier des domaines de Grangeneuve et d'Hauterive appartenant à l'Etat de Fribourg. Le défunt, qui était encore dans la force de l'âge, s'était acquis la réputation d'un excellent agriculteur. Il a succombé en quelques jours à une pleurésie, ce mal qui a déjà fauché tant de laborieuses existences de campagnards.

Dimanche, vers 11 heures de la nuit, à Brunisried, un individu d'origine bernoise a tué à coups de couteau un agriculteur de la contrée, avec lequel il s'était pris de dispute. Le meurtrier est arrêté.

GRUYÈRE

**Bulle.** — Le concert de la Société de musique et de la Chorale, n'ayant pu avoir lieu le jour de la Fête-Dieu à cause du temps défavorable, a été renvoyé à dimanche prochain, 3 juin.

Nous publions avec plaisir, ci-après, le compte rendu financier publié par le comité d'organisation pour l'embellissement des abords de la ville de Bulle.

Si la situation financière n'est pas des plus brillantes, nous ne pouvons, par contre, que féliciter le dit comité pour ce qu'il a fait jusqu'ici avec des ressources aussi restreintes et en si peu de temps. Une promenade en la forêt de Bouleyres était, il y a une année à peine, un petit voyage dans l'inconnu; seuls, les chasseurs, les garçons en rupture de bancs d'école s'aventuraient dans ces épais fouillis de ronces et d'épines, où le terrain fangeux s'ouvrait subitement sous vos pieds pour garder comme gage de votre délivrance une de vos chaussures. En m'aventurant, un jour, dans ces solitaires clairières, je compris que les sangliers aient établi dans cette vaste et sombre forêt leur Eldorado. Aujourd'hui, grâce à l'initiative d'un comité qui s'est constitué l'année passée, à l'effet d'embellir les environs de Bulle et spécialement la forêt de Bouleyres, tout est changé.

Les nombreuses personnes qui aiment, le dimanche, à aller jouir des ombrages de la belle forêt de Bouleyres ont pu se rendre compte des travaux et aménagements qui ont été exécutés déjà, pour l'agrément des promeneurs: une trentaine de bancs solides et confortables établis aux principaux points de vue, l'extirpation de nombreux taillis qui gênaient la vue et la circulation aux abords de ces points de vue, la construction de plusieurs ponts rustiques, ponceaux et aqueducs, l'assainissement du sol en plusieurs endroits bourbeux, l'établissement de plusieurs sentiers et notamment d'un sentier principal direct, large, reliant la Tuilerie à la Pépinière, enfin la plantation d'une centaine d'arbres à haute tige, tilleuls et érables, le long des deux chemins de la Tuilerie et de la Pépinière, tels sont les travaux qui ont été exécutés, la première année de l'existence du dit comité.

Ces travaux ont absorbé, il est vrai, une somme qui a dépassé sensiblement les ressources dont pouvait disposer ce comité; mais nous avons la conviction que le généreux appui des habitants de la ville de Bulle et des environs ne fera point défaut. La liste de souscription, qui sera mise en circulation la semaine prochaine, sera vite et bien remplie. De cette manière, nous aiderons non seulement à couvrir le déficit de la caisse, mais nous encouragerons le comité de continuer cette entreprise si utile de l'embellissement des abords de Bulle.

Compte rendu des dépenses et recettes du Comité d'organisation pour l'embellissement des abords de la ville de Bulle.

RECETTES EN 1887

Produit de la souscription en 1887	Fr. 340 —
Subsidie du conseil communal de Bulle	> 150 —
Total	Fr. 490 —

DÉPENSES EN 1887 ET 1888

Etablissement des allées, des ponts et des aqueducs dans la forêt de Bouleyres	Fr. 640 —
Confection, vernissage et pose des bancs	> 280 —
Achat et plantations d'arbres	> 160 —
Surveillance et entretien par les deux gardes-forestiers	> 50 —
Total	Fr. 1130 —

Un compte détaillé sera remis aux souscripteurs. Le Comité.

AGRICULTURE

**Ecole d'horticulture.** — La nouvelle entrée des élèves de l'école d'horticulture de la Suisse romande aura lieu le 17 juillet. Les parents qui désirent inscrire leurs enfants sont priés de le faire de suite, vu que beaucoup d'inscriptions ont eu déjà lieu et qu'il ne reste plus que quelques places vacantes.

L'école d'horticulture est placée sous la surveillance spéciale de l'Etat de Genève; en outre, comme elle est subventionnée et aidée par la Confédération et par les cantons romands, la Confédération et ces cantons ont aussi droit de surveillance. Le but de l'école est de former des élèves propres à pouvoir plus tard travailler dans les différentes branches de l'horticulture, y gagner honnêtement leur vie et se rendre utiles à leur pays. Les études sont théoriques et surtout pratiques; des professeurs et des jardiniers sont chargés de l'enseignement.

Les élèves sont internés, ils couchent soit dans des dortoirs où ils ont chacun leur lit et leur armoire, soit dans des chambres à un ou à deux lits; la nourriture est simple, mais saine et abondante; la surveillance étant constante, les parents peuvent y placer leurs enfants en toute confiance. La durée des études est de deux ans, après lesquels les élèves obtiennent un diplôme où se trouve le chiffre obtenu pour chaque branche.

Pour le programme et les conditions d'admission, s'adresser à M. E. Vaucher, directeur de l'école, à Châtelaine, Genève.

**Ecole fromagère de la Rätti.** — Le 21 mai a commencé le cours (d'été) avec 8 élèves.

L'enseignement de la chimie, en remplacement de M. le docteur Schaffer, est donné par M. le docteur Muller, pharmacien à Berne. L'enseignement technique est donné, comme précédemment, par M. le professeur Anderegg, à Berne. La direction de l'école est entre les mains de M. le directeur Klenig.

Tous les élèves sortis de cette école ont trouvé des engagements et d'après leurs certificats, à la plus grande satisfaction de leurs fournisseurs.

Nous espérons que le nouveau cours aura d'aussi bons résultats que les deux précédents. Plus on avance, plus le besoin se fait sentir d'avoir des fromagers instruits, surtout depuis l'introduction des centrifuges.

**Folres.** — Porrentruy, 21 mai: Bonnes vaches laitières de 300-350 fr.; passablement de transactions. — Orbe, 21 mai: 500 vaches de 300-450 fr.; 600 porcs de 35-60 fr. paire. — Aigle, 22 mai: 145 vaches de 200-300 fr., quelques pièces de choix ont obtenu les prix de 400-450 fr. — Begnins, 22 mai: 80 bœufs, 160 vaches, 100 moutons et chèvres; les bœufs de trait de 1000-1300 fr. la paire, ceux de boucherie 80 fr. le quintal; les vaches de 300-500 fr.; hausse générale sur tous les prix. — Morges, 23 mai: 8 chevaux de 400-800 fr.; 14 bœufs de 800-900 fr. la paire; 140 vaches de 300-550 fr. la pièce; 40 moutons de 20-25 fr.; 20 chèvres de 20-25 fr.; 310 porcs du pays, gros à 60 fr. la paire, petits à 22 fr. la paire.

FAITS DIVERS

Un fait curieux vient de se produire à Hyères. Plus de 250 personnes ont été rendues malades par l'absorption d'un vin provenant des propriétés de M. le comte de Villeneuve.

Vers la fin de décembre 1887, on signalait à Hyères, chez un grand nombre de personnes, une affection dont le caractère paraissait au moins étrange, et jusqu'au 1<sup>er</sup> avril dernier les malaises furent attribués par le corps médical à une épidémie de grippe, mais un docteur, M. Charles Roux, préoccupé de la

marche de la maladie, de son évolution, de ses caractères divers, fut amené à rattacher à une autre influence que celle de la grippe la variation des états morbides. Il avait remarqué que l'affection portait d'abord son action sur les voies digestives pour attaquer ensuite le système nerveux. Il en conclut qu'une intoxication était seule capable de produire ces effets.

Entré dans cette voie dès le commencement de février, le docteur Charles Roux porta ses investigations sur les matières absorbées par ses malades et ne tarda pas à se convaincre que tous avaient bu du vin provenant d'un unique fournisseur. Il fit des recherches parmi les malades que soignaient ses confrères et ses observations l'amènèrent à cette conclusion: que tous les malades, au lieu de trouver dans le vin la régénération de leurs forces, y trouvaient un poison.

Cette affaire a provoqué l'indignation générale; le parquet de Toulon en a été saisi. Il a fait une descente dans les caves de M. de Villeneuve aux Salins-d'Hyères, et des échantillons des vins falsifiés que l'on vendait 30, 40 et 50 centimes le litre, sous le nom de vins de propriétaire, ont été soumis à l'analyse.

A la suite d'un mandat d'amener lancé par le juge d'instruction de Toulon, M. le comte de Villeneuve a été arrêté, par la gendarmerie, à la gare d'Hyères, au moment où il prenait le train, et a été conduit sous escorte à Toulon.

Le même jour, le parquet a fait procéder, au cimetière, à l'exhumation de onze cadavres dont la mort paraît devoir être attribuée à l'empoisonnement causé par l'usage des vins falsifiés.

**Grande affiche illustrée** pour le service des bateaux à vapeur sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, les lignes de la Broye, Lausanne-Fribourg-Berne, Bulle-Romont et postes fédérales dans cette région.

Encore une innovation. Jusqu'à maintenant, l'horaire de la Société de navigation précitée n'était autre chose qu'une modeste petite affiche, n'offrant rien de caractéristique. Cette fois-ci, à l'occasion du service d'été (à dater du 1<sup>er</sup> juin), cette compagnie vient de publier une affiche-horaire qui ne manque pas d'originalité.

Nous nous plaignions à reconnaître encore qu'en gens pratiques, les membres du comité de cette compagnie ont profité de la publication du guide *Jura aux Alpes* par M. Charles Cornaz-Vulliet pour lui demander un choix de gravures dans la belle collection des 200 illustrations que comprendra cet itinéraire.

La splendide affiche ne mesure pas moins de 1 m. 27 sur 0,75. Elle comprend — très heureusement groupés — les vues et sujets suivants: Estavayer, Neuchâtel, Morat, vus depuis leurs lacs respectifs; Fribourg et ses ponts suspendus, l'hôtel cantonal et le vieux tilleul, le viaduc de Grandfey, Romont, Châtel-St-Denis, Bulle, Charmey, Monthovon, Château-d'Ex, le château d'Avenches, le Cigognier (ruine d'Aventicum), la main votive (musée d'Avenches), Payerne, Lucens et la fabrique d'horlogerie de M. Junod, Moudon et la tour romaine, les bains d'Hemiez, de Bonn et de Montbarry. Notons encore les gravures artistiques représentant le costume fribourgeois de Guin (Singine), le Moléson et la montée des vaches, Pache, originaire du district d'Oron, qui fut tour à tour ministre de la guerre en 1792 et maire de Paris en 1793, enfin, des ruines romaines à l'occasion desquelles M. Cornaz signale le fait qu'à Avenches les fouilles ont lieu sous les auspices de l'association *Pro Aventico*. Enfin, une carte routière de la contrée à l'échelle de 1:315,000 facilite beaucoup l'orientation.

On se rappelle que le guide comprendra encore des panoramas, des plans et un tableau graphique soit profil de la partie du réseau de la S.-O.-S. de cette région. Pour ce qui concerne la carte principale du guide, elle sera à l'échelle de 1:250,000, d'après la carte générale de la Suisse, réduction de la carte Dufour; c'est dans le genre la perfection.

L'horaire proprement dit comprend donc, à côté du service des bateaux, les correspondances des trains à Neuchâtel, l'horaire de la Broye, longitudinale et transversale, celui de la ligne Lausanne-Fribourg-Berne, du Bulle-Romont et le service des postes fédérales.

La publication du guide a dû être ajournée au commencement de juillet pour deux causes: l'adhésion très tardive de plusieurs intéressés et l'impossibilité de photographier plusieurs vues dans la froide saison.

Constatons en terminant que négocier avec un nombre considérable d'autorités et de particuliers, afin de réunir les éléments nécessaires à ces deux publications, n'était pas chose facile. Avec autant de patience que de persévérance, M. Cornaz est parvenu à surmonter tous les obstacles. Dans ces conditions, il y a lieu d'admettre également la réussite du guide.

Je dirai, pour terminer, que M. Cornaz peut se féliciter d'avoir fait à la fois une œuvre utile et patriotique; à ce titre, il mérite toute la gratitude des intéressés de la contrée et de toute la population en général. P.

**L'importance d'un sang sain** pour la santé de l'homme est encore trop peu appréciée du public. On ne se rend pas compte qu'un très grand nombre de maladies sont occasionnées uniquement par un sang pauvre ou vicié. Ceux qui souffrent de l'anémie, de congestions, chlorose, éruptions, affections hémorroïdales, etc., devraient chercher à fortifier leur sang au moyen d'une nutrition et d'une digestion régulières. Il est avéré que, dans tous ces cas-là, les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt, qui se vendent dans les pharmacies 1 fr. 25 la boîte, rendent de précieux services et sont préférées, surtout par les dames, à tous les autres remèdes, à cause de la douceur de leur action. Mais il faut exiger toujours rigoureusement les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt et faire bien attention au prénom, car il se vend beaucoup de contrefaçons portant le même nom. Il faut s'assurer que chaque boîte porte sur l'étiquette une croix blanche sur fond rouge et les mots: Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt. Toute autre boîte devra être rigoureusement refusée.

DE FRIBOURG

Immann ont interpellé la direction faible effectif des bataillons a fourni à la Suisse moins de ment nord du canton de Vaud ement plus faible (70,000 contre

ilitaire, et M. le colonel Rey- le mal vient du recrutement, peut rien. Ce sont les méde- es exemptions, et à Fribourg ses. Cela tient à une foule de s mauvais, à une éducation rématurés, etc. Les observa- et Bielman ont été renvoyées et invitation de rechercher les l'état regrettable dans lequel est singulier, en effet, a dit ton de Fribourg qui a un % de population masculine ma- l'élections fédérales se trouve orsqu'il faut donner des sol-

rs, M. Mathieu Repond, tra- té du They, au-dessus de Vil- visite fort régulière d'un ani- cerf. Il s'agirait plutôt d'un mal s'approchait chaque jour , quand, mardi 23 mai, il prit e chasser son importun visi- on et va droit à l'animal. Ce- son agresseur qui veut frap- a coup; au même moment, Repond, qui peut le saisir par e lutte s'engage corps à corps, omme a mille peines de l'em- x lutteurs à bout de forces se uit à toute vitesse et M. Re- une forte blessure à la jambe s en lambeaux.

t orage s'est déchaîné sur le ondes, la foudre a mis le feu le; mais de rapides secours ie. A Sugiez (Bas-Vully), une uillod, cherchait à gagner sa enfant de cinq ans, lorsqu'elle re et tué sur le coup. Le ssé à une jambe, s'est traîné ns les plus rapprochées du eurs personnes sont accourues l'enfant et n'ont pu malheu- r la mort de la mère. Ce coup ésolation à un mari et à cinq craint que le pauvre enfant,

L'HELVÉTIA

Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie

ST-GALL (Capital social : 10,000,000 de francs) - charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie à des primes fixes et modiques.

MM. F. DECROUX, négociant, Bulle. G. GASSER, commis, Estavayer. J. SOLAND, comptable, Guin.

Seul représentant pour la Gruyère : M. Eugène Weber, camionneur, à Bulle.

AVIS

A partir du 15 juin, le magasin de J. CASTELLA, flateur, à Neirivue, sera transféré dans la maison de M. FAVRE, notaire, à Bulle.

Bains et douches

à l'hôtel des Alpes, Bulle.

Plus de cheveux gris

par le Brown's Capillairine à 2 fr. 75 le flacon. - Grand choix de Nattes toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, maison de Mme Placide MOURA, à Bulle.

Avoinnes de semences.

Première qualité. - Prix réduits. AVOINES FOURRAGÈRES depuis 11 fr. 50 le sac (150 litres).

VERNIS DE COPAL POUR MEUBLES

Le succès sera surprenant. Prix du flacon avec mode d'emploi : 80 cent. - Seul dépôt pour le district à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Écoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession; discrétion.

PROCURATION --- MONTREUX

L. Genton, ancien procureur-juré, a ouvert un bureau à Montreux, maison Allamand, à la Rouvenaz. - Poursuites et recouvrements. Représentation devant les tribunaux et dans les faillites. Gérance. Achat de titres, etc.

Ombrelles

hautes nouveautés de Paris depuis 2 fr. 50; encas dits bains-de-mer depuis 2 fr.; parapluies depuis 1 fr. 80, en soie à 3 fr. 50. Filets front en cheveux naturels à 10 c. pièce. Chez Aimé Margot, coiffeur, à Bulle.

SCHOCOLAT Suchard SUPERIORITÉ INCONTESTÉE. PRIX MODÈRE SE TROUVE PARTOUT.

Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII<sup>e</sup> siècle le célèbre médecin naturaliste Michel Schuppach de Langnau, avec un succès que constatent les journaux du temps.

LA SUISSE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, fondée en 1858.

Siège social : LAUSANNE, rue du Midi, 3. - Assurances au décès avec primes uniques, temporaires ou viagères. - Assurances mixtes et à terme fixe. - Assurances de capitaux payables en cas de vie, avec primes uniques ou annuelles, aliénées ou restituables. - Rentes viagères immédiates ou différées. - Achats d'usufruits ou de nues-proprietés.

Remède souverain contre le gonfle!

Le météorifuge Ménard guérit sûrement en quelques instants les cas de météorisation les plus avancés et les plus graves. Propriétaires de bestiaux prudents, procurez-vous à l'avance ce précieux liquide!

GIPPA & FOLGHERA ENTREPRENEURS, A BULLE

Dépôt de ciment, chaux et gypse, TUYAUX EN GRÈS D'AARAU Marchandise de première qualité à des prix très avantageux.

De 2500 à 3000 francs bénéfice annuel offert à toute personne qui, pendant ses moments de loisir, s'occuperait d'un travail facile et agréable. - Ecrire sous chiffre Z 420 à Rodolphe Mosse, à Zurich.

Indispensable dans toute famille et dans chaque atelier : CIMENT UNIVERSEL

de PLESS-STAUFFER pour raccommoder tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle, pierres à aiguiser, marbre, métal, corne, bois, ainsi que des meubles endommagés, de la quincaillerie, des jouets, poupées, pipes, pour fixer les boutons, manches, les bees de lampes, pour coller le papier, carton, drap, cuir, etc. Meilleure colle pour les ouvrages de scie à contourner.

Les hernieux

trouveront aide et conseil dans la brochure: « Les hernies du bas-ventre et leur guérison. un conseiller pour les hernieux. » qu'on peut se procurer gratis par la librairie de J. Wirz, à Grueningen (Zurich).

ENGRAIS COIGNET A BASE D'OS ET DE MATIÈRES TORRÉFIÉES

Engrais spécial pour prairies et toutes cultures. - Plus de 40 médailles d'or et diplômes d'honneur aux diverses expositions. Agent général pour BULLE et la HAUTE-GRUYÈRE : M. Seydoux, hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle. Dépôt à la gare. Agent pour la BASSE-GRUYÈRE : M. Félicien Gapany. Dépôt à Marsens.

E. VIOGET & C<sup>ie</sup> LAUSANNE Tabac du Landsturm EN VENTE PARTOUT

Crampes. DARTRES. Taches de rousseur.

M. Brémicker, méd. prat., à Glaris. Grâce à votre traitement par correspondance, j'ai été guéri de crampes dans le bas-ventre, darts et taches de rousseur. Gusch-Oetweil, juillet 1887. Mathilde Banert.

Aux magasins BARBEY-ROCHAT meunier,

sous la Croix-Blanche, à Bulle : Froments, moitiés, seigles et avoines, comprimés, maïs concassé et moulu. Farines et sons diverses qualités. [653]

Encre de noix de galle

PREMIÈRE QUALITÉ au prix de fabrique, soit 90 cent. le litre. S'adresser au bureau de la Gruyère.

A l'imprimerie Emile Lenz, à Bulle :

Au demi-prix ordinaire, Une papeterie à 2 fr.

Dans une jolie boîte Fr. - 40 100 feuilles papier de poste » 2 - 100 enveloppes petit et grand format » 1 - 12 plumes d'acier de meilleure qualité » - 30 1 manche de plume et 1 crayon » - 20 1 flacon d'encre noire de chancellerie » - 30 à 2 fr. au lieu de Fr. 4 20

Aux Quatre-Saisons, à Bulle :

Reçu un beau choix de Jersey depuis 4 fr., ainsi que de jolies robes d'enfants. [311]

Le chauffeur

de la Tuilerie de La Tour-de-Trême sera ouvert dès le 9 juin. JOSEPH YENNI, tuilier.

Maréchal.

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient de s'établir comme maréchal-ferrant au bas de la Grand'rue (ancienne maison Jolliet), à Bulle. Par un travail prompt et soigné, il tâchera de mériter la confiance qu'on voudra bien lui témoigner. François Grand, forgeron.

Bénichon de Marsens. Dimanche 3 juin :

Bonne musique et danse. Tous les amis sont cordialement invités. [303]

UNE NOUVELLE Vente de chaux

se fera à Montbovon à partir du 8 juin prochain. [310] JACQUES CARDIS, chauffournier.

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse) : N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walther, Courchapois; G. Krähenbühl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Röttenbach (Berne); Mme Simendingen, inst., Ringingen; F. Schneebberger, Bienne; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne). Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser : A l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [35]

A vendre :

Un beau DOMAINE de la contenance d'environ 28 poses, situé dans la commune de Sales. S'adresser au notaire Favre, à Bulle. [289]

A vendre : A bas prix, un bon tri-cyclo.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [300]

A vendre :

A bas prix, un bon char neuf, à 2 chevaux, avec pont. - S'adresser à J. ROMANENS, maréchal, au Gèrignoz, Sorens. [299]

On offre à vendre :

Les catelles d'un fourneau encore en bon état. - S'adr. au bureau du journal. [298]

A vendre :

Plusieurs chars d'ouvrage, bien ferrés, de différentes grandeurs. S'adresser au bureau du journal. [292]

Bulle. - Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'AN Pour la Suisse: Pour l'Etranger payable Prix du num On s'abonne à de p

Pou

Les dispos suite pour de travaux prép les Chambres faire l'objet ainsi la loi p de dispositio plus applica La tâche o pas minime. à succéder à diffèrent pro

Le départe eu d'abord l tincte pour que les par toute généra pourrait le d'une loi un Par des disp particularité ner quelque cantonales. Devant un ment de just de chaque ca sur la questi lation qu'il trois travaux réunion de public une de législatio dure. Le Co à la publicit Au dire d saires avant dans certain jet ne pourr pulaire est Conseil fédé en vigueur e resteraient date fatale.

FEU

CHAS

Le lendem chambre qui anxieux l'un m'appela le p devant une g assis un lieu juge-commiss que réclamaie officier de l'in fier, était ass faire. Je voulus o de l'innocence sur moi un reg - Attendez